

**Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi.** Dans l'intérêt d'une augmentation de production indigène d'énergie, le Conseil d'Etat considère qu'une analyse portant sur le potentiel hydroélectrique d'un établissement précis dans le canton, et la faisabilité d'implanter de nouvelles centrales tenant compte des critères environnementaux, techniques et économiques serait opportune. La section lacs et cours d'eau du Service des ponts et chaussées a, dans ce sens, déjà entamé les travaux avec la collaboration des services concernés de l'Etat. Les résultats de cette étude seront intégrés au plan directeur cantonal. En conclusion, le Conseil d'Etat vous propose de prendre en considération ce postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 78 voix sans opposition ni abstention.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aebly-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyerler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Busard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Roche (LA, ACG/MLB), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E (SC, PDC/CVP), Schorderet G (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Stempfél (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 78.*

## Rapport N° 161 sur le P2013.07 Jacques Bourgeois/Fritz Glauser

(diminuer les charges administratives et simplifier les procédures afin d'améliorer la compétitivité des PME)<sup>1</sup>

*Discussion*

**Glauser Fritz (PLR/FDP, GL).** Permettez-moi ces quelques remarques. Malgré une situation dite non alarmante, le Conseil d'Etat nous soumet ce rapport et je le remercie. Les conclusions de l'enquête de la HEG

(Haute école de gestion de Fribourg) nous montrent que notre postulat avait sa raison d'être. On constate que dans les différents domaines analysés on trouve encore des possibilités pour améliorer les procédures, notamment celle de l'octroi des permis de construire afin que des délais plus courts puissent être respectés. Toutes ces mesures à prendre, même si elles ne sont pas spectaculaires, aideront à améliorer la compétitivité de nos PME. Avec ces quelques considérations, je prends acte de ce rapport ainsi que le fait le groupe libéral-radical.

**Binz Joseph (UDC/SVP, SE).** Im Bericht 161 unter Punkt 2, Abs. b «Das öffentliche Beschaffungswesen» findet sich folgende Bemerkung des Staatsrates: «Obwohl das öffentliche Beschaffungswesen negativ beurteilt wird, hat der Staatsrat nicht den Wunsch, das geltende System in Frage zu stellen.» Dies ist sehr bedenklich. Das Echo über das öffentliche Beschaffungswesen fällt im deutschsprachigen Kantonsteil sehr negativ aus. Im Jahre 2009 werden in einem zweisprachigen Kanton – in einem Kanton, der noch Marketing mit Zweisprachigkeit betreibt – Ausschreibungen, die in französischem Territorium vorgenommen werden, nicht in deutscher Sprache ausgeschrieben. Wir Gewerbler sind der Meinung, dass alle auszuführenden Arbeiten in unserem Kanton in beiden Sprachen, Deutsch und Französisch – Englisch haben wir nicht nötig –, ausgeschrieben werden sollten. Als deutschsprachiger Staatsrat, Herr Vonlanthen, hoffen viele KMUs im Kanton auf euer Verständnis und Handeln. J'espère que tous mes collègues francophones ont compris ce que j'ai dit.

**Fasel Josef (PDC/CVP, SE).** Mit Interesse hat unsere Fraktion den vorliegenden Bericht zur Kenntnis genommen und dankt dem Staatsrat für die Ausführungen. Es ist sehr erfreulich, dass sich der Staatsrat erkenntlich zeigt zur Verminderung der administrativen Belastung und Vereinfachung der Verfahren, um die Konkurrenzfähigkeit der kleinen und mittleren Unternehmen zu verbessern, sind die KMU doch ein sehr wichtiges Glied in unserer Wirtschaft. Ich habe trotzdem eine Frage an den Herrn Staatsrat: Im vorliegenden Bericht werden verschiedene Dienststellen zitiert und es wird betont, was alles zu Gunsten der KMU getan wird. Wie sieht es im sozialen Bereich aus? Mit diesen Bemerkungen nimmt unsere Fraktion mit Dank an den Staatsrat den Bericht 161 zur Kenntnis.

**Vial Jacques (PDC/CVP, SC).** Circulez, il n'y a pas grand chose à améliorer. C'est résumé le condensé du rapport N° 161 visant à lister les diminutions possibles des charges administratives des PME. Lorsque l'on vise l'excellence, les derniers centimètres sont en effet les plus difficiles à gagner. Notre canton n'est-il pas le mieux coté des cantons romands pour la troisième année consécutive? Le postulat Bourgeois/Glauser déposé en 2007 part d'une bonne intention, celle d'inciter l'Etat à une auto-évaluation administrative. Le Conseil d'Etat a chargé la promotion économique, relayée par la HEG, de dresser l'état des lieux, Directions par Directions, services par services, au total

<sup>1</sup> Texte du rapport pp. 2248ss.

sept secteurs examinés. Dans la plupart des services, nous n'avons trouvé aucune amélioration possible. On constate néanmoins que les marchés publics sont mal notés en raison de l'épaisseur des dossiers à fournir et du juridisme stérile dans leur appréciation. On se facilite la tâche en se réfugiant derrière une législation internationale pour une application cantonale. A quand une appréciation de situation mieux adaptée à la typologie du canton? Par contre, on doit relever l'excellente promotion pour les places d'apprentissage et en particulier la recherche active des places disponibles grâce à la toile et à la mise à jour actualisée. Cette initiative a permis à de nombreux jeunes de ne pas rater une entrée rapide dans la vie active. En conclusion, le Conseil d'Etat est attentif dans toute son administration à simplifier les procédures pour les PME. Il poursuit les études de rationalisation de la perception fiscale qui est trop complexe et trop lourde. C'est dans cet esprit constructif que le groupe démocrate-chrétien prend acte de ce rapport.

**Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi.** Je remercie l'ensemble des intervenants pour leur contribution constructive à ce débat important. Je me permets de faire deux remarques préliminaires. Premièrement, le Conseil d'Etat partage les objectifs mentionnés par les postulants, visant à diminuer les charges administratives au travers notamment d'une simplification des procédures et à éviter toute entrave au dynamisme, au développement et à la compétitivité des PME, via la manière d'appliquer la législation. En d'autres termes, le Conseil d'Etat souhaite que les collaborateurs de l'administration fassent preuve de flexibilité, de conscience professionnelle et qu'ils fournissent un travail de qualité. Le Conseil d'Etat a d'ailleurs souligné sa détermination à atteindre cet objectif dans son programme gouvernemental. Je cite: «le gouvernement veut poursuivre ses efforts pour améliorer en permanence les prestations aux administrés et pour optimiser le fonctionnement interne.» Le Conseil d'Etat est conscient de l'importance des PME pour l'économie fribourgeoise et souhaite favoriser au mieux leur développement.

Une deuxième remarque préliminaire: selon les enquêtes des administrations cantonales sous la loupe effectuées en 2004 et 2007 par la société M.I.S Trend à Lausanne, sur mandat des Chambres de commerce de Suisse romande, l'administration fribourgeoise est efficace. Déjà en tête du classement des administrations cantonales romandes en 2004, elle a maintenu ce premier rang avec une moyenne en hausse des notes de satisfaction.

Circulez, il n'y a rien à voir, non! Le Conseil d'Etat est tout à fait conscient du fait qu'il existe toujours des possibilités d'amélioration et le gouvernement prend très au sérieux les critiques formulées, notamment par l'économie privée. C'est la raison pour laquelle il a mandaté la HEG pour effectuer une enquête sur la problématique soulevée par les postulants. Je me limiterai à souligner seulement les points principaux relevés par l'enquête en question. Pour ce qui est de l'administration en général, les résultats sont dans l'ensemble positifs. Toutefois, si l'attitude négative de certains collaborateurs devait être confirmée, le Conseil d'Etat

la jugerait inacceptable. Le cas échéant, il prendra des mesures, comme par exemple la mise en place d'une formation dans le domaine de l'accueil de la clientèle.

In diesem Zusammenhang erlaube ich mir, Herrn Grossrat Fasel zu antworten. Wir hatten uns vom Postulat her natürlich in erster Linie auf die Wirtschaftssituation, auf die KMU, konzentriert, aber selbstverständlich waren in dieser Analyse auch die Dienste, die im sozialen Bereich tätig sind, mit berücksichtigt und die sind hier ebenfalls entsprechend analysiert worden. Ich kann auch hier sagen, dass diese Dienstleistungen im Durchschnitt durchaus positiv sind.

Concernant les marchés publics, M. le Député Binz l'a dit, bien qu'ils soient perçus de manière négative en général, le Conseil d'Etat ne les remet pas en cause car ils découlent d'une législation internationale, fédérale, intercantonale et cantonale. Nous ne pouvons pas agir nous-mêmes et dire qu'à partir d'aujourd'hui nous n'appliquons plus les marchés publics.

Herr Grossrat Binz, Sie haben mich direkt angesprochen. Ich bin mit Ihnen einverstanden, dass gerade in einem zweisprachigen Kanton die Ausschreibungen in beiden Sprachen gemacht werden müssen. Ich werde mich dafür einsetzen, dass man das in Zukunft korrigieren wird, falls dies nicht bereits jetzt durchgesetzt ist.

Concernant les permis de construire, la durée des procédures est pointée du doigt, mais les statistiques démontrent toutefois que deux tiers des procédures sont traités en moins de soixante jours. Afin d'améliorer encore la situation, la DAEC mettra en place un logiciel de suivi des demandes de permis de construire, ce fameux logiciel Datec, jusqu'au premier trimestre 2010 et non pas à la fin 2009 comme mentionné par erreur dans la réponse. Concernant l'administration fiscale, certaines personnes souhaitent la mise en place d'un système de perception centralisé des impôts pour les personnes morales. Le Conseil d'Etat avait proposé la mise en place d'un tel système déjà en 2000, mais le Grand Conseil avait rejeté ces propositions.

En ce qui concerne la formation professionnelle, j'aimerais souligner que les taxes et exigences sont jugées trop élevées. L'émolument de 100 francs et la contribution en faveur de l'Association du centre professionnel cantonal de 60 francs ont été supprimés, respectivement en 2004 et en 2008. Les exigences sont quant à elles fixées par les associations professionnelles nationales. En conclusion, le gouvernement fribourgeois essaie constamment de faciliter les activités des PME, notamment en rendant les procédures aussi simples que possible, ou en mettant à leur disposition des outils adéquats tels que par exemple, la possibilité pour les personnes morales, de remplir et de déposer leur déclaration d'impôts par voie électronique. Nous vous prions de bien vouloir prendre acte du rapport. Le Conseil d'Etat est vigilant et le restera à l'avenir afin d'assurer une administration de l'Etat proche du citoyen et attentive entre autres aux besoins et aux soucis des entreprises privées.

– Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.